

Mai 2023

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

« Nous devons un jour parvenir à ce que la protection de la planète devienne naturelle à l'homme. »

Jean Louis Etienne



- 3 Le mot du maire
- 4 Le marché revient !
A propos de l'eau
Nature et déchets
- 5 Passeport et carte d'identité
Entretien des berges du Doubs
Carnaval de l'APE
- 6 Travaux de voirie à venir
Expression du groupe minoritaire
Urgent : recherche animateurs
- 7 Doubs : 1930 – 2023 un village qui a changé
Civisme et propreté
- 8 Défibrillateurs : où sont-ils ?
- 9 Le centre communal d'action sociale
- 10 Budget
- 12 CMJ : un Pumptrack à Doubs... c'est voté
- 13 Renouvellement du CMJ
PLUIH
- 14 Atlas de la Biodiversité Communale
Embellissement du village
- 15 Hommage à Roger Cornier
Etat civil
Comice 2023
- 16 Dates à retenir

EDITO DU MAIRE

Chers concitoyennes,
concitoyens,

Je commencerai cet éditto par vous faire part de deux préoccupations, parmi d'autres, qui occupent mon esprit aujourd'hui. Bon nombre de reportages nous alertent à propos du réchauffement climatique. Je pense qu'il faut prendre cette situation avec sérieux. Des glaciologues annoncent que d'ici la fin du siècle il n'y aura plus de glaciers dans les Alpes ni dans les Pyrénées. Il suffit de randonner dans ces montagnes pour se rendre compte du recul des glaciers.

C'est un point crucial. En effet une grande partie de notre ressource en eau va s'amenuiser. Il est urgent de réduire notre consommation en eau et notre production de gaz à effet de serre qui agissent sur le dérèglement. Mettre en œuvre des actions individuelles à notre portée, par exemple, pour nos déplacements locaux lorsque nous en avons la capacité physique, privilégions les modes doux, marche ou cycle.

La commune est déjà bien équipée mais s'attache encore à vous offrir plus de possibilités. Au budget de cette année, nous avons prévu de mettre un éclairage intelligent sur le chemin du train. Qui dit éclairage intelligent dit à basse consommation d'énergie. En effet, il est nécessaire d'éviter les trous noirs pour sécuriser et favoriser les déplacements tant scolaires, professionnels que de loisirs.

Autre sujet préoccupant, qui concerne les communes rurales.

Le dernier rapport de la cour des comptes préconise un affaiblissement de la commune au profit de l'intercommunalité et de la création de communes nouvelles. La France, sur un total de 34955 communes en compte 30775 dites rurales. A mon sens le rôle de la ruralité est important pour rester en contact direct avec la population. Comme beaucoup de maires l'écrivent « si on supprime des communes on s'éloigne de la démocratie ».

C'est pour cela que mon équipe et moi-même sommes très attachés à vivre et à conserver cette proximité au quotidien.

Les sujets évoqués précédemment ne nous éloignent guère de la vie de notre commune.

Au fil des pages de ce bulletin vous allez découvrir la diversité des actions menées qui vont dans le sens d'une responsabilité citoyenne. Le budget voté à la majorité relève de cette responsabilité et de notre engagement. Il vous est présenté en page centrale. Je reste à votre disposition, ainsi que mon groupe, pour répondre à toutes vos questions. En 2023, les élèves, les professeurs et le personnel des Francas bénéficieront à la rentrée de septembre d'un corps de bâtiment tout neuf, pour leur plus grande satisfaction. Mais au-delà de cet investissement budgétisé depuis 2022, c'est encore plus d'un million d'euros que la commune va engager dans différents domaines qui sont pour les principaux : la continuité de modernisation de l'éclairage publique, des aménagements de renforcement éner-



gétique dans certains bâtiments communaux, la réalisation de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'ERD, des travaux de voirie et la réalisation d'une piste de Pumptrack dans l'espace loisir vers le stade.

Au cours de cette année, beaucoup d'animations seront encore proposées soit par la commune avec la reconduction du marché, octobre rose, fleurissement et décoration du village... soit par les associations dynamiques de notre beau village dont le comice prévu en septembre. Qu'ils en soient remerciés.

Pour terminer cet éditto, je remercie aussi les membres de notre groupe, et bon nombre de bénévoles, qui en dehors des séances du conseil municipal consacrent beaucoup de temps à la commune. Tout ce travail de terrain est renforcé par les compétences des conseillers délégués qui évitent d'avoir recours à des cabinets spécialisés onéreux.

Bonne lecture. Que ce printemps éveille nos sens à la beauté que nous offre notre belle nature !

Votre maire dévoué

4 INFORMATIONS

LE MARCHÉ REVIENT

Vous retrouverez le marché de la commune à compter du dimanche 7 mai 2023, sur le parking mairie/école de 9h00 à 13h00.

Il se tiendra tous les 15 jours jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Les jours de marché 2023 :

Dimanche 7 et 21 mai

Dimanche 4 et 18 juin

Dimanche 2, 16 et 30 juillet

Dimanche 13 et 27 août

Dimanche 10 et 24 septembre

Dimanche 8 et 22 octobre

Comme l'année dernière, les commerçants vous proposent des produits alimentaires et non alimentaires, de la vente à emporter et vous pourrez venir vous désaltérer à la buvette tenue par les associations de la Commune.

Nous vous y attendons avec impatience !

Karine Bruchon

À PROPOS DE L'EAU

Ce n'est plus « open bar ».

Sur le territoire Français, le niveau des nappes phréatiques est à un niveau bas ou très bas pour 80% d'entre elles au début du printemps.

La nappe de l'Arlier, qui est notre ressource principale en eau potable, est à un niveau similaire à celui de 2022 à la même époque. Nous ne pouvons plus continuer de consommer cette ressource, indispensable à la vie, comme par le passé. Le réchauffement climatique est bien là et le manque de neige et les précipitations insuffisantes nous le rappelle.

Il convient, aujourd'hui, de se poser des questions sur notre consommation en eau potable, et il est primordial de changer nos habitudes si nous ne voulons pas être confrontés à un manque d'eau dans un avenir très proche.

Est-il normal que nous utilisions encore une eau potable pour les toilettes ? Est-il normal que certains

arrosent leurs pelouses ou lavent régulièrement la carrosserie de leurs véhicules ? Sur le plan agricole, pourquoi s'évertuer à cultiver des végétaux grands consommateurs d'eau ? Est-il pertinent d'autoriser le remplissage de piscines privées ?

Bien d'autres questions doivent se poser sur nos habitudes quotidiennes.

Des mesures gouvernementales ont été évoquées pour réduire notre consommation d'eau, mais aujourd'hui, ce ne sont que des annonces qui devront obligatoirement être mises en application très rapidement.

Réduire notre consommation sera demain une obligation et nous devons tous être acteurs pour réussir ce pari.

Rappelons-nous ce proverbe français : « *c'est quand le puits est à sec que l'eau devient richesse.* »

Laurent Petit

NATURE ET DÉCHETS

Régulièrement, nous constatons l'abandon de déchets de toutes natures sur l'espace communal. Des personnes indélicates, pour ne pas employer d'autres termes qui seraient mal venus dans cet article, continuent de laisser des détritux aux abords des points d'apport volontaire, sur les espaces publics ou en pleine nature.

Nous continuons à prendre des mesures afin d'identifier les auteurs pour qu'ils soient contraints de

recupérer leurs poubelles ou nous facturons le travail des services en charge de l'entretien de l'espace public pour rendre le site propre.

L'organisation de nettoyage de printemps a pour but de sensibiliser la population au respect des règles de bien vivre. Mais, il faut bien l'admettre, les personnes qui participent sont convaincues.

Suite à certaines remarques, nous avons installé des poubelles vers

les espaces de jeux de la rue du Puits. Mais il semblerait que certains ne les ont pas encore remarquées ou qu'ils en ignorent le fonctionnement !

Je voudrais remercier toutes les personnes qui, régulièrement, ramassent spontanément les déchets sur le territoire communal tout au long de l'année. Bravo à vous.

Laurent Petit

ENTRETIEN DES BERGES DU DOUBS

Vous avez certainement remarqué que des travaux importants ont été réalisés en fin d'hiver sur les berges du Doubs.

La végétation arbustive s'était énormément développée et posait des soucis car elle fermait le milieu et créait des embâcles préjudiciables au bon écoulement de l'eau.

L'intervention a consisté à couper les arbustes tout en préservant les arbres qui apporteront de l'ombre à la rivière. L'intervention a permis de retrouver le petit canal en face de la salle des fêtes et nous avons conservé sur l'île un espace de biodiversité en laissant sur place

les végétaux coupés. Cet espace permettra à la faune de s'abriter et de nicher.

L'entretien régulier des berges devra être réalisé pour conserver un milieu propice au développement de la faune et la flore aquatique.

Ces travaux sont les prémices des interventions futures qui seront réalisées sur le Doubs lorsque l'étude hydraulique sera dans sa phase finale. La restitution de cette étude est attendue dans quelques semaines.

Laurent Petit



Avant



Après

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Enfin ! Après avoir pris un peu de retard par rapport à ce que je vous avais annoncé à la cérémonie des vœux, nous sommes en mesure d'effectuer vos premières demandes ou vos renouvellements de Passeport ou Carte Nationale d'Identité.

N'oubliez pas de faire votre pré-demande sur le site internet : <https://www.service-public.fr> Quant à la prise de rendez-vous, faites là directement sur le site internet de la commune.

Je vous rappelle que pour les habitants de la commune, le personnel du secrétariat est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche de pré-demande par l'intermédiaire « d'aidants connect ».

Il faut que vous ayez en votre possession les documents suivants : photos homologuées récentes,



justificatifs de domicile et votre carte d'identité ou passeport si c'est un renouvellement. Ainsi la démarche sera rapide et efficace. Je suis pleinement satisfait que ce dispositif soit enfin opérationnel et si j'en ai l'occasion je serai heureux de vous saluer lors de cette démarche

Georges Cote Colisson

CARNAVAL

Le traditionnel carnaval de l'APE qui a eu lieu le samedi 24 février dernier a été un véritable succès ! Malgré le froid, l'ambiance était festive et colorée. Super-héros, personnages de dessins animés et animaux fantastiques étaient présents dans le défilé, accompagnés par les Zikadoo.



Les festivités se sont poursuivies à l'Espace Rive du Doubs avec un goûter et des animations musicales.

Les sourires des petits et des plus grands ont témoigné de la réussite de cette fête de carnaval !

L'Association des Parents d'Elèves de Doubs

TRAVAUX DE VOIRIE À VENIR

Le programme de réfection des voiries 2023 s'élèvera à 150 000 € dont 25 000 € pour l'entretien et 125 000 € pour la réalisation des travaux.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la CCGP, dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, a demandé une priorisation des travaux à réaliser sur les réseaux de la commune.



Après trois fuites successives et un réseau encore en unitaire très vieillissant de la partie la plus ancienne de la rue Cérès, les conduites seront changées. Le revêtement sera repris pour une somme estimée de 60 000€.

La réfection de cette chaussée nous permettra d'offrir un espace partagé cyclable pour rejoindre le chemin du train.

Le revêtement de la rue Pomone sera également refait en raison d'un passage important de véhicules vers la zone commerciale et les nombreuses livraisons par camions. L'enrobé de la rue est en « peau d'orange » et les bordures de trottoir détériorées. Un investissement de 49 000 € est prévu.

Le solde de l'investissement voirie concerne des travaux de moindre importance.

De plus, la modernisation de 312 points d'éclairage public, pour la somme de 153 000 €, a été votée par le conseil municipal du 27 mars dernier.

Ces points d'éclairage passeront en leds, avec abaisseurs, moins gourmands en énergie. Le comité voirie a émis, à l'unanimité un avis favorable pour tous ces travaux.

Sébastien Billot

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Forts de notre libre arbitre, nous persévérons dans le suivi des sujets qui nous interpellent : trois conseillers délégués, soit l'équivalent d'un poste d'adjoint en termes de dépenses ; rénover partiellement les bâtiments sur le volet énergétique et risquer de « perdre » des subventions ; inscrire 92 000 € pour éclairer le chemin du train alors que tous réduisent l'impact lumineux (coût et préservation de la biodiversité) ; l'absence de programmation pluriannuelle des investissements...

Autant de raisons qui nous ont fait voter contre le budget 2023. Par ailleurs, surveiller la qualité de l'air dans les bâtiments accueillant les enfants nous semble indispensable.

Enfin, nous tenons à remercier les associations pour leur engagement et à féliciter les jeunes du CMJ pour leur travail sur le projet de pumtrack.

Nous vous assurons de notre dévouement et restons à votre disposition.

Le groupe minoritaire :
Florence Rogeboz,
Fabrice Bruillard,
Catherine Leclercq,
Vincent Fleurot,
Audrey Invernizzi.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL POUR LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Nous recherchons des personnes pour l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne, de 11h45 à 13h45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas de diplôme requis, possibilité de travailler un, deux, trois ou 4 jours.

Vous êtes intéressé(e), contacter dès à présent la mairie de Doubs à mairiedoubs@wanadoo.fr ou

Les Francas du Doubs à cdl@francas-doubs.fr



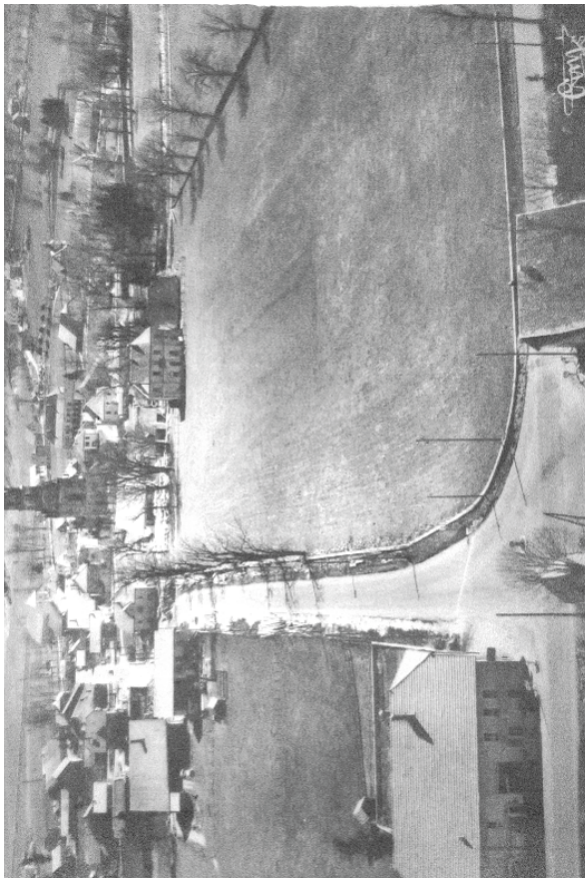
COMMUNE DE DOUBS

Civisme et propreté,

Les bons gestes, c'est l'affaire de tous !



2022 - Laurent LEPEULE Photographie <https://www.lzphotographie.com/>



années 30

DOUBS : D'HIER À AUJOURDHUI



Pour :
Vivre des relations de bon voisinage,
Maintenir un cadre de vie agréable,
Garder un village propre...



Rappel des bonnes pratiques, à garder à portée de main.

Les horaires de la déchèterie :

Du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au samedi :
de 8h à 11h45 et de 14h à 17h30
Le dimanche : de 9h à 11h45
Fermée les jours fériés



Du 1er octobre jusqu'au 31 mars
Du lundi au samedi :
de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h45



Je ne fais pas de feux

J'utilise les points d'apport volontaire mais je ne laisse rien au pied des containers.

Je respecte les horaires de tonte et travaux bruyants :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30
Le samedi :
de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h30
Le dimanche et jours fériés :
De 10h00 à 12h



Je sors ma poubelle le mardi soir, si elle est remplie, pas de ramassage les jours fériés

Je respecte les limitations des usages de l'eau en période de sécheresse.



Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les pistes cyclables

Je tiens mon chien en laisse, je ramasse ses crottes et je ne le laisse pas en liberté au milieu des troupeaux.



8 INFORMATIONS

DAE : LES DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES

En France chaque année, environ 40 000 personnes sont victimes d'une mort subite faute d'avoir bénéficié, au bon moment, de l'intervention d'une personne qui aurait pu lui sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours arrivent. Un défibrillateur automatisé externe est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque.

En utilisant un défibrillateur automatisé, et si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc électrique est délivré directement par l'appareil sans intervention de l'utilisateur. En outre, la démarche de l'utilisateur du D A E est guidée pas à pas grâce à une assistance vocale, du massage cardiaque au placement des électrodes. Toute personne est habilitée à utiliser cet appareil.

La commune de Doubs en compte 5 :

- un au rez de chaussée de la mairie à côté de l'escalier
- un dans la salle Pergaud
- un dans l'entrée du dojo
- un dans la salle de l'amicale
- un dans le hall de l'Espace Rives de Doubs

D'autre part une application téléphonique dénommée : (STAYING ALIVE) permet de géo localiser le défibrillateur le plus proche .

La commune de Doubs organisera prochainement des formations ouvertes à tous pour connaître et savoir utiliser cet appareil. Les personnes intéressées pourront s'inscrire à la mairie et en fonction du nombre nous ferons une ou plusieurs sessions.

Réunion du 15 juin :

Le jeudi 15 juin à 19 heures, à l'Espace Rives du Doubs, réunion d'information sur la sécurité, Cette réunion, ouverte à tous, sera animée par le commandant de la police de PONTARLIER, elle sera axée principalement sur la protection contre les cambriolages et vols.

Bruno Tempesta

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : ORGANISATION ET MISSIONS.

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission principale de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement. Son action peut se traduire par le versement d'aide sociale facultative, financière ou alimentaire. Il assure un rôle d'orientation pour mettre en relation les demandeurs vers l'organisme adéquat pour la réalisation de démarches liées à l'autonomie, le suivi social... Son action est complétée par une mission d'alerte à destination des services compétents lors de situation de mise en danger.

Le CCAS a aussi un rôle de suivi des personnes dites vulnérables ou isolées sans condition d'âge.

A cet effet, celles et ceux qui souhaitent être appelés ou recevoir la visite d'un élu lors des périodes de « crise » climatique, (canicule, sécheresse, grand froid) ou sanitaire doivent s'inscrire ou être inscrits par leurs proches en mairie, sur un fichier spécifique.

Il travaille en réseau avec les acteurs sociaux du secteur : Centre Médico-Social de Pontarlier...

Le CCAS organise aussi annuellement un moment convivial ou la remise de présents pour la Fête des Mères. Cette année, des suspensions fleuries seront offertes aux mamans lors du marché du 4 juin entre 9h et 12h. La même action est aussi réalisée en fin d'année pour les Aînés (Plus de 70 ans). Enfin, il assume une visite à domicile avec remise de présents pour les personnes ayant 90 ans sur la base du volontariat.

Composition :

Le CCAS est présidé par le Maire, assisté d'une vice-présidente, Mme Françoise HENRIET. Son organisme délibérant est le Conseil d'administration, qui regroupe en plus des personnes précitées 12 membres issus du Conseil municipal, d'associations familiales, de retraités et de personnes âgées, des personnes handicapées et de personnes qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le CCAS ne disposant pas de personnel dédié, vous pouvez le contacter en toute confidentialité via le Secrétariat de Mairie au 03 81 46 51 40. La vice-présidente du CCAS vous recontactera et planifiera un rendez-vous pour répondre au mieux à votre demande en collaboration avec les membres du Conseil d'administration.

7 Elus :

- **Georges Cote Colisson** (président), **Françoise Henriet** (vice-présidente).
- Conseillers municipaux : **Didier Barthes, Martine Lareche, Florence Rogeboz, Ghislaine Rolot, Lucienne Saillard.**

7 Membres hors conseil municipal :

- **Sylvie Barthe**, travaille dans le médico-social et plus particulièrement dans l'accompagnement au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes adultes en situation de handicap.
- **Jean Barthod-Michel, Nathalie Gurgey, Marie-**

Claude Bulliard, Yves Leclerc, président de la Croix Rouge de Pontarlier, Marie-Claude Reynard (Infirmière bénévole à l'association "Travail et Vie" - accueil de jour pour personnes sans abris. En lien avec les acteurs de terrain du médico-social et de la CPTS Haute Doubs)
Marianne Tempesta,

Quelques exemples d'action :

- Aide aux démarches pour installation de télé alarme
- Orientation vers les services compétents en fonction des situations.
- Appel/prise de contact en période de crise avec les personnes dites « vulnérables ».

Manifestations 2022 :

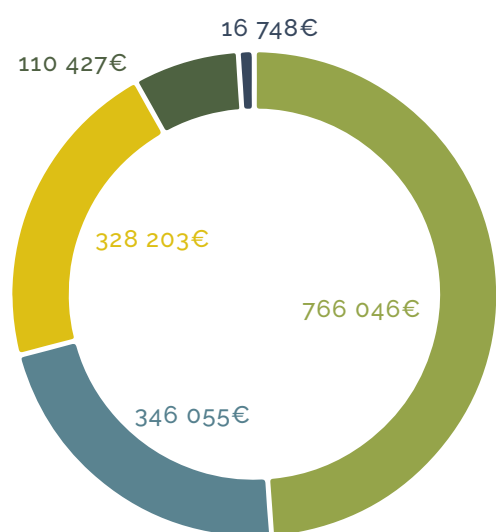
- Apéritif dînatoire de la Fête des Mères : 185 couverts le 20 mai à l'Espace Rives du Doubs avec spectacle de magie.
- Repas des Aînés : 121 couverts le dimanche 4 décembre 2022 à l'Espace Rives du Doubs avec diverses animations, cadeaux réalisés et offerts par les enfants des écoles et leurs enseignants, spectacle préparé par les enfants et les parents de l'Association de Parents d'Elèves, participation des jeunes élus du CMJ...
- Un panier garni a été offert et livré aux aînés qui n'ont pas participé au repas et qui en ont fait la demande.

Le CA du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

LES DÉPENSES ET LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

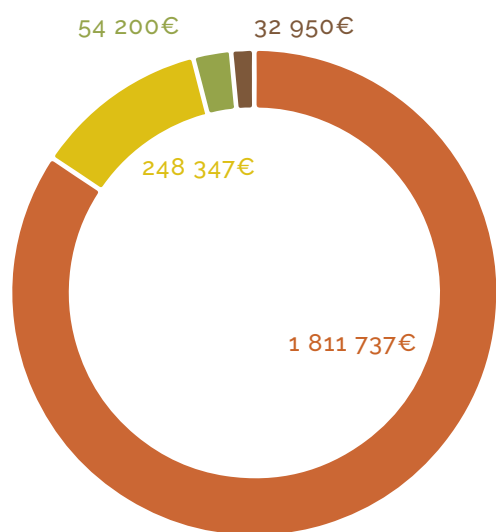
C'est l'ensemble des dépenses et des recettes courantes liées à l'organisation et au fonctionnement de la Commune

LES DÉPENSES



- Charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments, de la voirie, etc.)
- Charges de personnel
- Reversements fonds nationaux (FNGIR, FPIC)
- Autres charges de gestion (associations, indemnités, etc.)
- Frais financiers (intérêts des emprunts)

LES RECETTES



- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Autres recettes (locations)
- Produits d'exploitation

Fiscalité locale : La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives appliquée par l'Etat est de 7,1 %.
Le conseil municipal maintient son choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale pour l'année 2023

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES

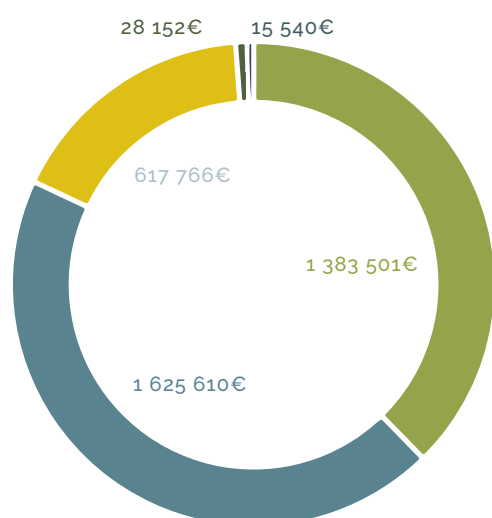
Restes à réaliser de 2022 Groupe scolaire	1 040 889€
Emprunt	150 102€
Remboursement taxe aménagement trop perçu	128 720€
Les opérations nouvelles de 2023	2 243 160€
Bâtiments	
Groupe scolaire	84 000€
Etude chaufferie bio-masse	5000€
Versement budget annexe champ photovoltaïque ERD	141 435€
Travaux de rénovation sur bâtiments communaux	129 000€
Équipements	

Piste de pumtrack	225 000€
Voirie et réseaux	
Travaux de voirie	125 000€
Modernisation éclairage public + stade	222 000€
Création de liaisons cyclables. Etudes de conception et réalisation	100 000€
Eclairage chemin du train	92 000€
Extension réseau éclairage public	20 000€
Opérations diverses	
Mobilier du réfectoire, équipements	28 000€
Programme Territoires Numériques Educatifs	31 500€
Matériel informatique	4100€

La flambée du coût de l'énergie nous oblige à revoir notre programme d'investissement. Afin de réaliser des économies à plus ou moins long terme, des crédits sont donc prévus pour la modernisation de l'éclairage public, des travaux de rénovation des bâtiments publics, et l'étude d'une chaufferie bio-masse.

L'ensemble de ces travaux a été approuvé à l'unanimité par le comité voirie du 09 mars 2023. Le faible taux d'endettement de la commune nous permet de bénéficier d'une bonne capacité d'emprunt en cas de besoin.

LES RECETTES



Les recettes d'investissement présentées ne tiennent pas compte des subventions qui pourraient être perçues en 2023.

- Virement section fonctionnement
- Ressources propres (FCTVA, TA, excédent de fonction 2022)
- Subventions (État, région, département)
- Amortissements
- Opérations d'ordre

Karine Bruchon, Georges Cote Colisson

UN PUMPTRACK À DOUBS : C'EST VOTÉ !

C'est le 17 février que nous avons présenté notre projet de pump-track au conseil municipal et que ce dernier a voté pour sa réalisation à l'unanimité. Merci à tous les membres du conseil municipal de Doubs pour leur écoute et l'intérêt qu'ils ont porté à notre présentation.

Pendant la campagne électorale qui a précédé l'élection du Conseil Municipal des Jeunes, de nombreux candidats proposaient l'aménagement d'un espace dédié à des activités sportives nouvelles dans le village. Notamment un skate-park ou un pump-track.

Nous avons fait un choix et nous allons vous présenter notre projet de pump-track pour Doubs.

Un pump-track est utilisable par tout le monde, quel que soit l'âge.

Les pumptracks sont adaptés pour les vélos, BMX, VTT, mais aussi pour tous les sports de roue et tous types d'engins : draisienne, skateboards, rollers, trottinettes... le pump-track est également accessible aux fauteuils roulants sur la piste « débutants »

Un Pump-track, c'est une piste fermée qui comporte des successions de bosses et de virages relevés. Le niveau de difficulté varie selon la hauteur et le rayon des bosses, et par la distance qui les sépare de l'obstacle suivant. Un pump-track à Doubs nous permettra de faire du sport, de se rencontrer, de se déconnecter...

Il existe un skate-park à Pontarlier, certains d'entre nous y vont, mais tous les parents ne sont pas d'accord pour que leurs enfants s'y rendent. Il y a beaucoup de monde, le skate park est surpeuplé.

Nous avons sillonné le village, à la recherche d'un lieu adapté. Nous voulions un site facilement accessible par les voies douces, assez grand et plat. Nous avons pensé au champ, en contre bas du city-park, mais c'est en zone inondable, à la Rue du Puits, mais le site est entouré de maison, donc peu accessible, notre choix s'est arrêté sur l'espace de loisirs, vers le terrain de foot.



L'endroit correspond à ce qu'on recherche, c'est accessible, assez grand, plat, il n'y a pas de réseau d'eau, d'électricité, de gaz en sous-sol à notre connaissance. L'accès est possible directement par la piste cyclable et la voie piétonne et le parking du dojo est tout près. L'idéal pour nous serait de construire 3 pistes sur une surface aménagée de 3100m², avec une piste pour débutants, accessible aussi aux draisienne et aux fauteuils roulants (d'une longueur de 70m environ) une piste intermédiaire (de 80m environ) une piste pour confirmés (de 220m environ).



On sait que ça coûte cher, on s'est renseigné et bonne nouvelle, les projets de pump-track peuvent être subventionnés jusqu'à 70% par l'Agence Nationale du Sport, le département et la caisse d'allocation familiale.

Reste maintenant à lancer les demandes de subventions, les appels d'offres, choisir l'entreprise... Nous aurons la possibilité de suivre les travaux car notre mandat est prolongé jusqu'à l'inauguration du pump-track. Notre travail n'est pas terminé, nous allons maintenant nous pencher sur le règlement, les aménagements en mobilier urbain et paysager.

Le Conseil Municipal des Jeunes

RENOUVELLEMENT DU CMJ

C'est en juin 2021 que le premier Conseil Municipal des Jeunes de Doubs a été élu pour deux ans, les jeunes élus ont bien travaillé et leur mandat est prolongé jusqu'à l'inauguration du pump-track.

Une nouvelle élection aura lieu avant la fin de l'année scolaire et il y aura un tuilage entre les deux CMJ.



Comme pour la première élection, nous travaillerons dans le cadre du programme d'Enseignement Moral et Civique, avec les enseignants de l'école élémentaire des classes de CE2, CM1 et CM2 pour présenter et réaliser l'élection du nouveau CMJ. Vous êtes en CE2, en CM1 ou en CM2, et vous souhaitez faire l'expérience, vous pouvez commencer à réfléchir à votre éventuelle candidature.

Françoise Henriët

ENQUÊTE PLUIH

Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme inter-communal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et à l'abrogation de la carte communale de la Commune de Sainte-Colombe

L'enquête publique se déroulera du lundi 22 mai 2023 à 9 heures au vendredi 30 juin 2023 à 18 heures, soit une durée de 40 jours. Le siège de l'enquête publique est fixé à la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Monsieur le Président du tribunal administratif a désigné la commission d'enquête formée des membres suivants :

- **Président** Monsieur Gilles OUDOT
44 rue de la Libération 25410 POUILLEY-FRANÇAIS
06 73 89 73 24 – oudot.gilles52@wanadoo.fr
- **Membres titulaires** Monsieur Jean-François ROTH
18b rue des jardins 25000 BESANCON
06 70 55 22 92 - jeanfrancisroth@laposte.net
- **Membres titulaires** Monsieur Gilbert CERF
6 rue Cervantes 25870 LES AUXONS
06 25 10 04 28 – uac.antibes@gmail.com

Les permanences auront lieu dans une salle indépendante. Elles seront assurées par un ou plusieurs membres qui recevront le public sans RDV aux lieux de permanence et aux horaires suivants :

COMMUNE	DATE	HORAIRES
PONTARLIER	Lundi 22 mai 2023	09H00 – 12H00
	Mardi 30 mai 2023	14H00 – 17H00
	Jeudi 8 juin 2023	09H00 – 12H00
	Samedi 24 juin 2023	09H00 – 12H00
	Vendredi 30 juin 2023	15H00 – 18H00
CHAFFOIS	Mardi 31 mai 2023	09H00 – 12H00
LA CLUSE ET MIJOUX	Samedi 10 juin 2023	09H00 – 12H00
DOMMARTIN	Jeudi 8 juin 2023	15H00 – 18H00
DOUBS	Mardi 13 juin 2023	09H00 – 12H00
LES GRANGES-NARBOZ	Mardi 13 juin 2023	14H00 – 17H00
HOUTAUD	Lundi 19 juin 2023	09H00 – 12H00
SAINTE-COLOMBE	Lundi 19 juin 2023	14H00 – 17H00
LES VERRIÈRES DE JOUX	Jeudi 22 juin 2023	15H00 – 18H00
VUILLECIN	Mercredi 31 mai 2023	14H00 – 17H00

Un avis d'enquête publique fera l'objet d'une insertion légale dans deux journaux régionaux et/ou locaux (L'Est Républicain et la Terre de chez Nous) au moins quinze jours avant le début de l'enquête publique. Chacun peut faire ses remarques dans la mairie de son choix.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, la commune a lancé la réalisation de son **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**.

L'objectif est de mieux connaître notre patrimoine faunistique et floristique. Les premiers inventaires réalisés par l'Association de Protection du Val du Drugeon montrent pour l'ornithologie plus de 50 espèces rencontrées sur notre commune allant **du roitelet à triple bandeau à la grande aigrette**. Les prochains inventaires s'orienteront principalement sur **les pelouses sèches des communaux, les zones humides des bords du Doubs et du Drugeon et sur les zones à proximité des habitats** et seront réalisés par le



*Chardonneret élégant P Levieux
Doubs 2022*



*Faucon crécerelle G Reynard Eglise
Doubs 2022*

conservatoire des Espaces Naturels et le conservatoire national de Botanique de Franche Comté.

Prochainement, nous disposerons **d'un premier poster de la biodiversité** de Doubs réalisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Et dès cet automne, un point de synthèse et un plan d'actions seront réalisés lors d'un comité de pilotage rassemblant les différents partenaires engagés dans la préservation de l'environnement.

Guy Reynard



VOS COMMENTAIRES SUR L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

*Bravo à l'équipe c'est super.
Les enfants adorent (F. C.)*

*Bravo à toutes et à tous
Très belles décorations (B.N.)*

*Bravo c'est magnifique. Un réel plaisir
de voir toutes ces belles décorations,
merci ! (E.B.)*

*Bravo à tous, le village est à l'image
des fêtes et de Noël (S.C.)*

Trop beau comme d'habitude (M.R.)

*De jolies décorations, originales et un
rendu trop trop ouf... Bravo pour vos
réalisations et bonne continuation...
(C.T.)*

*Les décorations sont magnifiques
bravos aux personnes qui décorent
notre village (D.M.)*

*Comme d'habitude toujours très
beau. Bravo et félicitations. (A.A.)*

*Très beaux décors de Pâques
Bravo ! (A.R.)*

*Comme à chaque fête très joli et
coloré. Félicitations au moins un vil-
lage qui se démarque des autres...
joyeuses fêtes de pâques (A.A.)*

*Top les décoratrices et -teurs ! Notre
village a une personnalité et une
âme ! De la chaleur humaine c'est ce
dont chacun a besoin !! Merci (M.F.)*

*Magnifique. Un air de printemps qui
réchauffe les cœurs. Félicitations à
toute l'équipe (C.M.)*

*Un grand merci c'est vraiment joli
toutes ces décorations à thème du-
rant l'année (H.P.)*



*Comme c'est joli ! Colorer la vie des
centres, c'est super et ça peut égayer
un instant les passants ! Bravo aux
conseillers et bénévoles ! (K.P.)*

*C'est magnifique ! Bravo à tous et
merci beaucoup ! (M.V.)*

Très belle réalisation. Bravo (C.M.)

*C'est magnifique et ça fait du bien au
moral (A.D.)*

HOMMAGE À ROGER CORNIER

C'est le 19 Février 2023 à l'âge de 86 ans après plusieurs mois de maladie que Roger Cornier nous a quitté.

Sa vie familiale, professionnelle, associative et communale a été bien remplie. C'est à propos de ces deux derniers points que je vais vous résumer les engagements de Roger.

En effet, c'est en 1977 avec son compère André Cuenot qu'ils ont créé la Pastorale, toujours active aujourd'hui pour faire partager de bons moments. On peut citer aussi sa participation dynamique aux jeux inter-villages du 15 Août. Il fut à l'initiative avec d'autres bénévoles du lancement du club des randonneurs de Doubs sans en être le Président.



Ces engagements associatifs allaient de pair avec ceux consacrés à la commune.

Pendant 25 ans Roger fut conseiller municipal puis adjoint, ceci de 1983 à 2008.

C'est pendant ses différents mandats qu'il est devenu le président de l'ASA du Bois de la Côte (Association des propriétaires forestiers dont la commune).

Roger avec son fort caractère a su donné du temps et être au service des autres.

Félicitations à lui pour tous ces engagements mais aussi à sa famille qui aura été conciliante pour tous ces temps d'absence de la maison.

Georges Cote Colisson

COMICE 2023

Le comice de Doubs 2023, le 30 septembre 2023 : *Ça récupère, ça peint, ça s'affiche, ça s'organise... ça m'émmeuh...!* Alors n'hésitez pas rejoignez-nous pour préparer cette grande fête ...



Ass. comice de Doubs 2023

6 grande rue 25300 Doubs

Président : Guy REYNARD

comicedoubs2023@gmail.com

Téléphone : 06 42 67 10 14

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 26 décembre : Sacha de Romain CHAILLOY et de Marion CLAUDE

Le 20 janvier : Oscar de Ugo PETIT et de Elise MOREL

Le 23 février : Cali de Tristan CHOPARD et de Maëva BONNET

Le 20 mars : Adnan de Muhammed KOKEN et de Tugba KARDES

Le 31 mars : Céline de Axel MAURY et de Alexia D'ONOFRIO

Le 1er avril : Göktug de Osman DURAN et de Emlik ÖZER

Le 10 avril : Emin de Erdi SIMSEK et de Marion MATHIS

Le 21 avril : Mattya de Yanis CARLETON et de Alison LEITE

Mariages :

Décès :

Le 1er janvier : Virginie GOMIS, 52 ans

Le 19 janvier : Roger CORNIER, 85 ans

Le 21 février : Denise DORNIER veuve BAVEREL, 84 ans

Le 3 mars : Manuel FELGUEIRAS DE BRITO, 60 ans

Le 16 mars : Nicole CHAVETNOIR épouse AMSTUTZ, 80 ans

Le 17 avril : Josette DROZ-BARTHOLET, 68 ans



Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

À RETENIR

Le dimanche 4 juin, fête des mères.
Retrait des plantes fleuries au marché

Le jeudi 15 juin à 19 heures, à l'Espace Rives du Doubs, réunion d'information et de sécurité à propos des cambriolages et des vols par le commandant de police.

Les jours de marché 2023 :
Dimanche 7 et 21 mai
Dimanche 4 et 18 juin
Dimanche 2, 16 et 30 juillet
Dimanche 13 et 27 août
Dimanche 10 et 24 septembre
Dimanche 8 et 22 octobre

Le samedi 30 septembre : Comice de Doubs